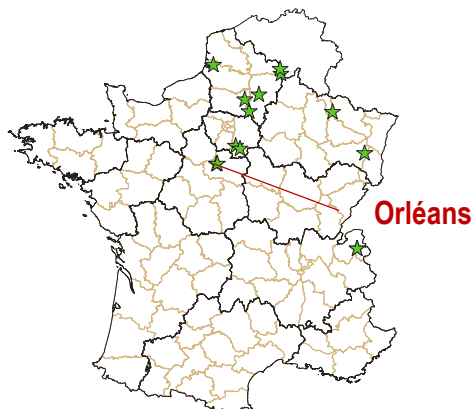


PICO Orléans (45)

LOCALISATION



Commune: Le Molinet sur Solin

STATION

Topographie

- Altitude : 145 m
- Pente : 0%

Climat

T°C moy: 11,6°C / Précipitations : 734 mm/an

Sol

Roche mère : Langhien supérieur à Pliocène inférieur

Texture : Sablo argileuse

Végétation

Fougère aigle, ronce

Peuplement forestier antérieur

Mélange chêne sessile et pin sylvestre à dominance pin, dernière coupe en 2016

Essence suivie

Pin Maritime

Ongulés sauvages présents

Chevreuil, cerf

Caractéristiques du dispositif

Le réseau PICO « Protections individuelles des plants contre les Ongulés » est un réseau expérimental national dont l'objectif est de **comparer la protection conférée aux plants forestiers par différents types de protection individuelle contre les dégâts occasionnés par les cerfs et chevreuils.**

Méthodes de protection individuelle testées

10 modalités sont testées sur ce site. Les protections individuelles sont appliquées dès la plantation. Les protections répulsives sont renouvelées chaque printemps (sauf la modalité « graisse 2 applications », appliquée au printemps et à l'automne).

Protections mécaniques

Témoin (non protégé)



Piquets croisés



Pince à bourgeon (Planta gard cactus)



Gaine intégrale (Nortène)



Protections répulsives



Graisse de mouton (TRICO) :

- 1 application / an
- 2 applications / an



Peinture (Peinture bleue SEMA)



Chaux hydraulique



Laine de mouton lavée



Pâte siliceuse (Elaf bourgeon Pâte)

Plantation

La parcelle a bénéficié d'une préparation mécanisée du sol. Les pins maritimes en godet ont été plantés en plein à la pioche en avril 2023, avec une densité de 1400 plants/ha.



Suivi de l'expérimentation : Pôle Boigny

Office National des Forêt - Pôle Recherche, développement et innovation
Parc technologique Orléans Charbonnière
100 bd de la Salle - BP 22, 45760 Boigny-sur-Bionne

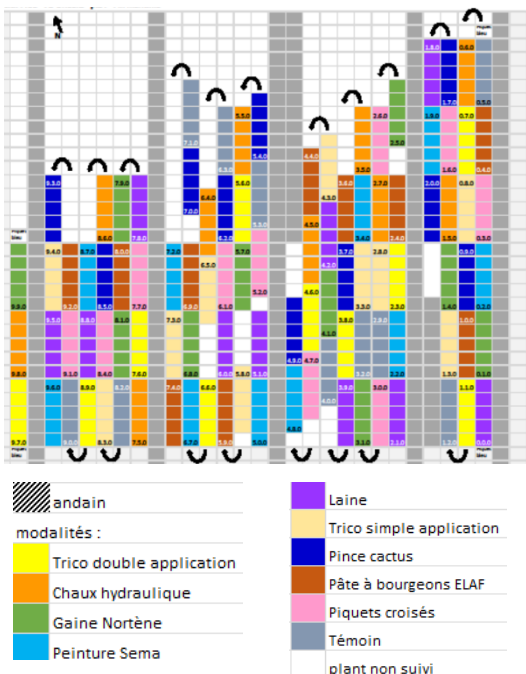
DISPOSITIF

Dimension

Zone expérimentale de 0,34 ha

Schéma expérimental

Le schéma expérimental est constitué de 500 plants répartis en 10 modalités qui sont répétées au sein de 10 blocs. Chaque bloc comporte 10 unités expérimentales (UE) de 5 plants en ligne, avec 1 UE par modalité. La répartition spatiale des UE au sein de chaque bloc est aléatoire.



Mesures

- Hauteur des plants
- État sanitaire
- État des protections
- Consommation par les ongulés (notation séparée pousses terminale et latérales)
- Suivi photo de la fréquentation par les ongulés

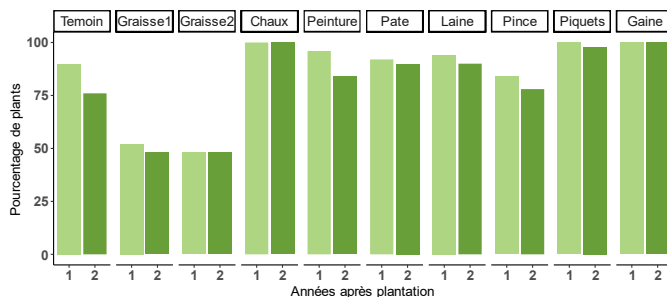
Financements :

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Résultats des mesures de printemps (2024 et 2025)

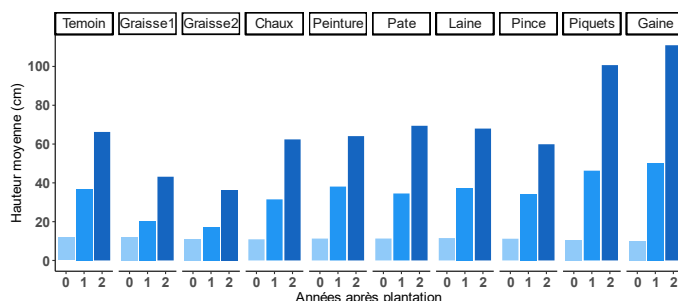
Taux de survie des plants (cumulée sur 2 saisons de végétation)



Le taux global de survie du dispositif à 2 ans est de **81%**.

Une mortalité élevée est constatée sur les deux modalités graisse de mouton. Celle-ci s'est déclarée quelques semaines après l'application au printemps 2023.

Hauteur des plants



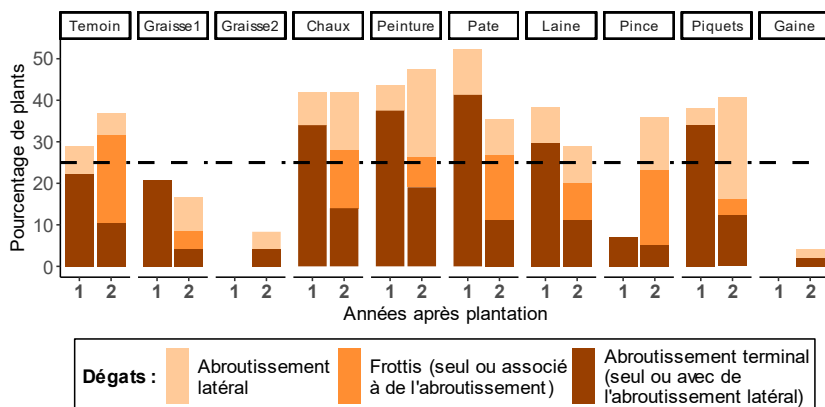
Dégâts d'ongulés sur les plants vivants

Abrouissement terminal : consommation des bourgeons sur la cime du plant.

Abrouissement latéral : consommation des bourgeons latéraux (autres que ceux de la cime).

Seuil de 25% de dégâts : seuil de dégâts à dire d'expert au-delà duquel la plantation est considérée comme compromise par les dégâts de cervidés¹ (ici, seuls l'**abrouissement terminal** et le **frottis** sont concernés par ce seuil).

¹2016, BROSSIER et PALLU, *Le guide pratique de l'équilibre Forêt - Gibier*



La proportion d'abrouissement terminal et frottis dépasse le seuil de 25% pour presque toutes les modalités, avec l'apparition notable de frottis en 2e année sur toutes les modalités **sauf la graisse 2 et la gaine**. La **pince la gaine et la graisse 2** sont les 3 modalités pour lesquelles les taux de dégâts sont faibles sur les deux années.

L'interprétation des dégâts sur les modalités graisse 1 et 2 est délicate du fait de la forte mortalité observée. On note aussi que leur hauteur moyenne plus faible implique moins de sensibilité aux frottis que les autres modalités.

Contact : Mathilde Augard
Mathilde.augard@onf.fr